

L'école va avoir droit à une rénovation énergétique

Samedi, Jacques Landemaine, maire, a délivré ses vœux aux habitants. Il en a profité pour évoquer différents sujets pour l'année, dont la rénovation énergétique d'une partie de l'école.

Samedi matin, à la salle Louis-Saint-Jean, Jacques Landemaine, le maire du Fresne-Camilly, a accueilli une centaine d'habitants pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

« Notre école, qui compte cinq classes et 110 élèves, montre des perspectives à la baisse qui devraient être endiguées par les deux projets de lotissements. Les ventes de onze parcelles rue du Bout Renard avancent lentement, quant au projet sur les 5 700 m² situés derrière l'école, le compromis de vente a été signé au mois de novembre avec une clause suspensive car deux recours sont en cours », a expliqué l'édile.

350 000 € pour la rénovation énergétique de l'école

Les 110 000 € non perçus ont obligé la commune à contracter un emprunt « **pour ne pas mettre en péril nos finances et ne pas reporter un certain nombre d'investissements** ». Les travaux à la chapelle du Cainet sont terminés et l'inauguration se déroulera le 26 avril.

L'année 2025 verra aussi la réfection de la rue des Tailleurs de pierre et de la rue du Perron. « **Pour l'effacement des réseaux, ce sera le tour du hameau de Cainet. Une partie des travaux dépendent de la communauté urbaine de Caen-la-Mer, sans elle, on ne pourrait pas faire autant. Un plan pluriannuel de 600 000 € est destiné aux communes pour le secteur ouest dont nous faisons partie** », précise le maire.

L'année sera également celle de la rénovation énergétique d'une partie de l'école pour la somme de 350 000 €. Le chantier sera financé par le Fonds Vert, prévu pour accélérer la transition énergétique, mais 150 000 € resteront à la charge de la commune.

« **Nous avons aussi un projet autour du terrain de tennis qui pourrait se transformer en terrain de padel tennis et la poursuite du travail effectué avec Caen-la-Mer sur le PLUiHM (Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et mobilité) avec une consultation publique au second semestre de cette année** », a poursuivi Jacques Landemaine.

La commune sera associée au Millénaire de Caen avec la réalisation d'une fresque sur le côté de la bibliothèque retraçant l'existence des deux quartiers du Fresne-Camilly. L'inauguration est prévue le 26 juin 2025.

Par ailleurs, « un vieux gréement de la parade des 48 bateaux à Ouistreham du 27 au 29 juin, représentera, sur son drapeau, le logo de la commune du Fresne-Camilly. »



Samedi matin, à la salle Louis-Saint-Jean, Jacques Landemaine, maire, et le conseil municipal ont accueilli les habitants pour la traditionnelle cérémonie des vœux et évoqué les différents sujets pour l'année 2025. Ouest-France